

PLEIN LES YEUX

Une rentrée scolaire 2023-2024 sereine et apaisée
> pages 4-5

VIE PUBLIQUE

Zoom sur
les derniers travaux
> page 7

ENSEMBLE

Halloween : monstres et sorcières
avaient rendez-vous à Puisieux
> page 8

PUISEUX

magazine

EN
FRANCE



UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE & ENVIRONNEMENTALE AVEC LA ZAC DU BOIS DU TEMPLE



PREMIÈRE PIERRE
BOIS DU TEMPLE

Jeudi 5 octobre 2023





SOMMAIRE

PUISEUX magazine EN FRANCE

PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE DE
PUISEUX-EN-FRANCE
Place Jean Moulin
95 380 PUISEUX-EN-FRANCE
Tél. : 01 34 72 68 94
Fax : 01 34 72 52 44

Directeur de la publication :
Yves MURRU

Comité de rédaction :
membres du conseil municipal

Crédit photos :
membres du conseil municipal

Conception-réalisation :
Agence RDVA / 01 39 90 10 00
Dépôt légal : à parution

www.puiseux-en-france.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi :

14 h 45-17 h 45

Mardi au vendredi :

8 h 30-11 h 45 / 14 h 45-17 h 45

Samedi :

9 h -11 h 45

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi :

14 h 45-16 h 00

Mardi au vendredi :

9 h 15-11 h 45 et 14 h 45-16 h 00

Samedi :

9 h 00-11 h 00



Villes jumelées

04

PLEIN LES YEUX

- Une rentrée scolaire 2023-2024 sereine et apaisée



06

VIE PUBLIQUE

- Chiens en ville : pour une cohabitation harmonieuse dans le respect des règles du bien vivre ensemble
- Pose de la première pierre à la ZAC du Bois du Temple
- Zoom sur les derniers travaux



08

ENSEMBLE

- Halloween : monstres et sorcières avaient rendez-vous à Puisseux
- Thème de l'été : « Les vacances inoubliables », les enfants s'en souviendront !
 - Novembre durable : tailler, élaguer, jeter
 - Retour en images :
Journée à Berck sur Mer
Forum des associations
De bonnes affaires à la brocante
Repas d'automne



12

VOS SORTIES

- Lancement de la première saison culturelle à L'Espace Maurice Béjart
- Agenda : les événements à venir

14

BLOC-NOTES

- Puisseux accueille deux nouvelles associations sportives



LE MOT DU MAIRE



Yves Murru



Chères Puiséennes, Chers Puiséens,

En prélude à cet édito, je tiens à souhaiter à tous les écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel communal, une belle année scolaire 2023/2024.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants venus s'installer sur notre commune au cours des derniers mois et souhaite le meilleur à Mesdames Géraldine Deimat et Laurence Mervé qui ont pris leurs fonctions à l'école du Bois du Coudray ainsi qu'à Madame Marielle Grand Jean qui a intégré l'école Marcel Pagnol.

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et mes objectifs.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste de nos capacités à venir, faire progresser toujours plus notre commune et servir au mieux nos concitoyens.

Le 5 octobre, nous avons franchi une nouvelle étape significative de notre développement économique avec la pose de la première pierre de la ZAC Bois du Temple. Cette zone d'activités s'inscrit dans la continuité des aménagements de celle de la Butte aux Bergers à Louvres avec la même volonté d'accueillir de nouvelles entreprises et de favoriser l'emploi.

Votre maire et votre équipe municipale sont à pied d'œuvre pour améliorer votre cadre de vie et faire progresser le bien vivre-ensemble.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements de notre commune.

Votre Maire,
Yves Murru





Une rentrée scolaire 2023-2024 sereine et apaisée



Lundi 4 septembre, la rentrée scolaire a eu lieu dans les écoles du Bois du Coudray et Marcel Pagnol. Cette année, les parents étaient autorisés à accompagner leurs enfants dans les classes. Cette rentrée s'est bien passée malgré quelques pleurs pour les tout-petits et une séparation difficile pour certains parents. Les plus grands étaient contents de retrouver leurs copains, de raconter leurs vacances et les enseignants de retrouver leurs élèves. Gageons que cette rentrée 2023/2024 leur apportera la qualité de l'enseignement attendue. Nous souhaitons à l'ensemble des personnels une excellente année scolaire.





Chiens en ville : pour une cohabitation harmonieuse dans le respect des règles du bien vivre ensemble

Les chiens sont les bienvenus pour peu que leurs propriétaires respectent les règles du bien vivre ensemble. Or, un dramatique incident impliquant un chien au comportement dangereux est survenu récemment dans la commune. À la suite de cet événement plus que regrettable, le maire a décidé de rappeler la réglementation en vigueur concernant l'animal en ville ; et même de durcir les termes de l'arrêté municipal en élargissant aux chiens assimilés dangereux, le port de la muselière.

Pour rappel, un premier arrêté du 19 avril 2000 interdisait la divagation de chiens sans laisse au complexe. Cela a été rappelé par un second arrêté du 19 mai 2005.

Un troisième arrêté du 25 juin 2005 étendait la divagation sur l'ensemble de la commune et notamment dans les squares, parcs et espaces verts. Enfin un dernier arrêté municipal du 6 juillet 2005 ciblait plus précisément le square des Pinsons.

L'arrêté 052/2023 du 24 octobre 2023 met l'accent sur l'ensemble des obligations qui incombent aux propriétaires de chiens : le respect de la salubrité et la tranquillité publique, ainsi que la sécurité publique.

Principales mesures et rappels :

- Tous les animaux domestiques, et notamment les chiens même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier et d'une plaque indiquant les nom et adresse de leur propriétaire.
- Les chiens et autres animaux devront être tenus impérativement en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur tout le domaine public, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler.

- Sur la voie publique, les chiens des catégories chiens d'attaque ou chiens de défense et de garde doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

- Pour des raisons d'hygiène, les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans les lieux tels que le complexe André Malraux, le square des Pinsons, le cimetière, ainsi que l'ensemble des espaces verts et des équipements sportifs appartenant à la Commune. Sur la plaine de jeux au village, les chiens sont autorisés uniquement s'ils sont tenus en laisse par leur propriétaire.

- Même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des édifices publics ou culturels.

- Les services de la Police et de la Gendarmerie ont compétence pour constater systématiquement les infractions suivantes :

- 1- la divagation des chiens
- 2- la présence des chiens non tenus en laisse et/ou non muselés dans des espaces où leur présence est interdite
- 3- l'excitation ou le fait de ne pas retenir un chien susceptible d'être un danger pour autrui

- les combats de chiens.

Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout



moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées hors des caniveaux. Ils devront procéder sans retard au nettoyage de toute trace de souillure laissée dans les lieux publics, afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

Des bornes de sacs pour déjections canines sont situées :

- route de Marly
- place Girard Boisseau à côté de la bibliothèque
- avenue de Grafenberg
- sur la plaine de jeux de Puiseux Village

En cas de quelconque non-respect de l'arrêté ci-dessus, n'hésitez pas à appeler sans délai la police intercommunale (0 800 88 81 23) ou la gendarmerie (01 30 29 39 80).

INCIVILITÉS : LA COMMUNE PREND DES MESURES

Face aux incivilités, la municipalité a décidé d'instaurer une redevance forfaitaire d'un montant de 500 € due par les auteurs des dépôts de déchets sur la voie publique. Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets de toutes sortes ont considérablement augmenté sur le territoire de la commune. Ces actes d'incivilités portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la collectivité, les travaux d'enlèvement et de nettoyage étant effectués par le personnel des services techniques. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal du 8 novembre 2023 a décidé d'instituer une redevance forfaitaire d'un montant de 500 € à l'encontre des contrevenants.

À combien s'élèvent les sanctions ?

Les contraventions sont variables. La plus clémente, liée au règlement de la collecte est de 35 € mais classiquement un dépôt sauvage ou tout acte considéré comme tel grimpe à 135 € pour les particuliers et 675 € pour les entreprises. À cela s'ajoute une redevance forfaitaire de 500 € pour l'enlèvement des ordures au frais de la personne concernée.



Pose de la première pierre à la ZAC du Bois du Temple

Le 5 octobre, la pose de la première pierre de la nouvelle ZAC Bois du Temple s'est tenue en présence d'Yves Murru, Maire de Puiseux-en-France, Eddy Thoreau, Maire de Louvres, Stéphan de Fay, Directeur général de Grand Paris Aménagement, Pascal Doll, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, et Alain Aubry, Président de Roissy Dév - Agence de développement économique de Roissy Pays de France.

Ce projet conçu pour insuffler une nouvelle dynamique économique et environnementale dans la région a pour ambition de créer de nouveaux emplois, mais aussi d'accompagner le développement et le maintien des entreprises du territoire. Ce projet intègre des pratiques exemplaires allant de la conception des bâtiments, labellisés biosourcés, HQE et respectant les enjeux de la RE 2020 à la création d'espaces verts favorisant la biodiversité.



Zoom sur les derniers travaux

Dans le cadre des travaux dans les bâtiments communaux voici quelques réalisations.

4 sèche-mains électriques ont été installés à l'école Marcel Pagnol afin d'éviter le gaspillage de papier.

Coût: 3 067 €



Remplacement de la borne Place Caroline Aigle. **Coût: 9 000 €**



Changement des rideaux de la salle de motricité de l'école Marcel Pagnol.

Coût: 3 420 €



Réfection de la toiture, renforcement de l'ossature et réfection de la porte du chalet installé à l'école Marcel Pagnol.

Coût: 250 €



Changement d'une baie vitrée avec mise en place d'une fenêtre au dojo/karaté. **Coût: 4 260 €**

Réfection de la salle des Cheveux Blancs au complexe: changement du sol et Changement des rampes de néons.

Coût: 2 250 €

Changement de la rampe du toboggan de la plaine de jeux (cassé suite à des actes de vandalisme). **Coût: 2 000 €**

Changement du tourniquet au complexe André Malraux. **Coût: 1 500 €**

Installation des ventouses automatiques de déclenchement des portes coupe-feu à l'école Marcel Pagnol.

Coût: 9 797 €



Reprise de la planéité de la chaussée sur 30 m². Mise en place de 2 ralentisseurs en enrobé. **Coût: 5 584,20 €**



Changement des rampes de néons dans la salle de motricité dans l'école Marcel Pagnol et dans quelques classes de l'école du Bois du Coudray (afin d'améliorer la qualité de l'éclairage et de diminuer le coût de fonctionnement desdits éclairages).

Coût: 3 250 €





ENSEMBLE

Festivités

Halloween : monstres et sorcières avaient rendez-vous à Puisseux

Mardi 31 octobre, c'est au gymnase décoré pour l'occasion, que la municipalité avait donné rendez-vous aux fans de frayeur, pour fêter

Halloween. Les petits Puisseux avec des déguisements tous aussi effrayants les uns que les autres sont venus nombreux danser, s'amuser, se régaler jusqu'à la tombée de la nuit. Tous les enfants sont repartis heureux d'avoir participé à cette après-midi hantée.



Thème de l'été : « Les vacances inoubliables », les enfants s'en souviendront !

Journées à thème : le casino, le cirque, journée des enfants, inter-ville, kermesse, Olympie-tropique.

Les sorties : Winnoland (parc d'attractions), Parrot World, la terre des singes, cinéma « élémentaires », bateau sur l'Oise, structure gonflable implantée sur le centre de loisirs.

En plus des activités manuelles, les enfants ont participé, chaque semaine, à de grands jeux, comme Koh Lanta, les 5 sens, ou encore un rallye photo...

La chorégraphie de l'été « ohé, ohé ».

Avec les fortes chaleurs, certaines activités ont été modifiées. Ainsi, la journée « Mer de sable » a été remplacée par une sortie au cinéma et des jeux ont été proposés pour rafraîchir les enfants.





Novembre durable : Tailler, élaguer, jeter

Novembre est une bonne période pour élaguer vos arbres et tailler vos haies, notamment celles qui longent les espaces publics qui doivent rester en permanence accessibles.

En effet, c'est à vous de garantir la circulation des piétons ou, le cas échéant, des véhicules. De même, nettoyer les trottoirs autour de votre logement vous incombe : si des feuilles mouillées ou des plaques de verglas entraînent la chute d'un piéton sur le trottoir qui borde votre domicile, c'est vous qui êtes responsable.

Attention, les déchets verts issus des tailles ou élagage ne doivent pas être laissés sur l'espace public. Les souches, les troncs et les branchages de plus de 10 cm de diamètre doivent être apportés en déchèterie. Les branchages plus fins peuvent être mis en fagots, ficelés avec des liens naturels (ficelle, corde, raphia).

Chaque fagot doit être maniable par une personne. Les déchets plus petits (feuilles mortes, herbe tondue, fleurs coupées etc.) sont à mettre dans les

bacs dédiés (avec l'autocollant déchets verts du Sigidurs). Tout cela est sorti au plus tôt la veille de la collecte des déchets verts.

RAPPEL DES RÈGLES APPLICABLES À L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS :

- **Tailler** : les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut et ne pas déborder en largeur sur le domaine public (les tailler à l'aplomb de votre clôture ou de la limite de votre terrain).
- **Élaguer** : les branches de vos arbres ne doivent pas dépasser de votre clôture. Veiller à les faire élaguer régulièrement.
- **Déshebler** : biner, sarcler ou arracher à la main. Les produits phytosanitaires sont interdits (Loi Zéro Phyto).
- **Balayer** : fleurs, feuilles ou fruits tombés doivent être enlevés sur toute la largeur du trottoir jusqu'au niveau du caniveau. Ils peuvent rendre le trottoir glissant, donc dangereux.
- **Dégager** les regards d'eau pluviale (risque d'inondation de la chaussée) et les trottoirs de tous déchets, même végétaux.
- **Déneiger** et faire fondre le verglas avec sable, cendre ou sciure de bois.

La municipalité relance son concours des maisons décorées à Noël

Nous invitons tous les participants à rivaliser de créativité pour proposer des décorations fonctionnant aux énergies solaires, aux lampes basse consommation, LED, à fabriquer des décors personnalisés de Noël en bois, avec des branchages ou des matériaux de récupération. Toutes vos idées seront récompensées. N'oubliez pas de vous inscrire en mairie !





ENSEMBLE

Retours en images

Journée à Berck sur Mer

Le CCAS a consacré la journée du samedi 22 juillet aux familles en organisant une sortie à la mer. Les tenues de plage, les glacières, les jouets de plage, tout avait été prévu. Mais la météo, n'était pas de la partie. Qu'à cela ne tienne, les participants ont pu explorer la nature et découvrir les bancs de phoques présents sur les plages de Berck. Malgré un temps maussade nos petits et grands voyageurs ont apprécié cette parenthèse balnéaire. Souhaitons que l'an prochain, le soleil sera au rendez-vous.



Forum des associations

À la découverte du tissu associatif local : le forum des associations qui s'est tenu le samedi 9 septembre a remporté un vif succès. Dans la salle du Gymnase André Malraux, les conversations allaient bon train autour des objectifs et propositions des associations sportives, culturelles, de loisirs créatifs et de services.

ERRATUM : une erreur s'est glissée dans l'édition précédente du Puiseux Magazine « annuaire des associations 2023/2024 » concernant l'association Repair Café. Le contact est Madame Véronique DARTUS au 06 78 79 09 78



De bonnes affaires à la Brocante

Le 17 septembre, la traditionnelle brocante s'est déroulée dans une ambiance sympathique et amicale, sous une météo plus que favorable et a attiré des visiteurs prêts à faire de bonnes affaires.

À l'heure du déjeuner, les odeurs de grillades et de crêpes incitaient les chineurs à une halte au stand de restauration.

Repas d'automne

Cette année le repas organisé par le CCAS à l'attention des seniors s'est déroulé au château de Pontarmé (Oise). Cette journée dédiée à la convivialité a été une belle réussite.



La culture pour les tout petits

Mercredi 11 octobre, atelier sur le thème de « La chèvre de Monsieur Seguin » avec Laura Couturier et les enfants du centre de loisirs.



Lundi 9 octobre, atelier « Fil à Fil » avec Didier Sipié au relais d'assistantes maternelles, le Petit Prince.

Dans le cadre de « Petits / Tout petits », événement artistique itinérant dédié à la petite enfance et à la jeunesse organisé conjointement par la Compagnie Issue de Secours et la Compagnie Théâtre de la Vallée, et réalisé avec le soutien de la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France, les enfants fréquentant le Relais d'Assistantes Maternelles et le centre de loisirs, ont participé à des ateliers artistiques.



VOS SORTIES

Espace Maurice BEJART

Lancement de la première saison culturelle à l'Espace Maurice Béjart

Le 23 septembre à 20h « Les Humeurs Cérébrales » ont eu l'honneur de frapper les trois coups de la saison culturelle 2023/2024 de l'Espace Maurice Béjart.

La salle a vite été emportée par l'énergie débordante et l'humour déjanté de six personnages échappés du monde médiéval, qui ont revisité les traditions de nos terroirs. Des chants se sont succédés à un train d'enfer, sur des mélodies mêlant chanson française et zeste celtique qui ont fait voyager le public entre Bretagne, Irlande et aussi la Corrèze d'où est originaire le groupe.



Un spectacle son et lumière !

Pink Floyd est considéré comme l'un des groupes les plus influents et innovants de l'histoire du rock. C'est cet univers qu'a recréé durant 3 heures « Eclipse Project », groupe de musiciens expérimentés et passionnés, pour le plus grand plaisir des spectateurs et des fans du groupe mythique.



Pour la première fois à Puiseux-en-France, le festival « Petits tout petits ».

L'événement dédié aux enfants a fait escale sur la scène de l'espace Maurice Béjart le dimanche 15 octobre. Les enfants ont été invités à partager leurs premières émotions artistiques avec leurs parents. Se sont succédés les spectacles « Fil à Fil » histoire d'une petite araignée qui part découvrir le monde, interprété par Didier Sipié pour les 0/3 ans et « La chèvre de Monsieur Seguin » célèbre histoire d'Alphonse Daudet racontée à travers le regard d'une petite fille en quête d'aventure, joué par Laura Couturier, à destination des plus de 4 ans. Les enfants ont découvert des univers variés, allant du conte, à la chanson et à la musique, avec des installations ludiques qui n'ont pas laissé indifférents les enfants installés au plus proche des acteurs. Des jauges étaient adaptées pour permettre de vivre ces moments sans être trop impressionnés !



29/11/23 à 20h Spectacle de sortie de résidence

À l'issue d'un temps de travail à l'espace Maurice Béjart, la compagnie Compote de Prod donnera une représentation publique le mercredi 29 novembre à 20h 00 et échangera avec le public sur sa création « Le Monde de Peter Pan », une comédie musicale familiale, écrite et mise en scène par Julie Lemas.



Ne manquez pas...

L'association Espace Cernival, en partenariat avec Ralsky Pays de France et la ville de Puisseux-en-France, propose

**Par les villages
Itinérance en Pays de France**

**CONCERT FOLK SONGS
ÉRIC CHENAUX**

© Eulox May Campbell 2017

TOUT PUBLIC - EN FAMILLE

MARDI 28 NOVEMBRE
19H30

SALLE DU GRENIER - COMPLEXE ANDRÉ MALRAUX
ROUTE DE MARLY
95 380 PUISEUX-EN-FRANCE

GRATUIT SUR RÉSERVATION / QR CODE

www.billetweb.fr/eric-chenaux

www.billetweb.fr/eric-chenaux

20h00

Tarifs :
10 € (adulte)
5 € (enfant)

**TOUT FEU
TOUT FLEMME**

ils s'aiment
et puis un jour...
la flemme.

SAMEDI 13 JANVIER 2024
Espace Maurice Béjart - 1 rue Eric Tabarly - Puisseux-en-France
Billetterie : <https://www.billetweb.fr/tout-feu-tout-flemme>

Espace Maurice Béjart
1 Rue Eric Tabarly, 95380 Puisseux-en-France

**PX
DANCE CONTEST**

AEF Présente

Dimanche 21 janvier

Entrée public 15h30

CONCOURS CHOREGRAPHIQUE

BILLETTERIE EN LIGNE SUR
[HTTPS://WWW.BILLETWEB.FR/PUISEUX-DANCE-CONTEST](https://www.billetweb.fr/puisseux-dance-contest)

5€ MINEURS - 10 € ADULTES

Le samedi 27 janvier à 20h salle Maurice Béjart
1 rue Eric Tabarly - Puisseux-en-France (95)
"Un clin d'œil sur l'affaire masculine féminin...
qui l'emportera ???"

SPECTACLE - TOUT PUBLIC
Écrit et joué par Claude Neau

"Grand-mère moâââ ?"

Saviez-vous, une grand-mère, elle NON à toutes obligations familiales.
D'ailleurs, elle veut vivre libre...
Pas question de garder la grand-mère ?
Quels scénarios inventer pour la faire vivre ?
Spectacle ENJOÛ, Émotionnel, rassembleur, traitant ces problématiques générationnelles.

À RETENIR - VOUS !

ESPRIT, SATIRE, PÉTULANCE et FOUS RIRES !

1h15 de drôleries
5 comédiens

Tarif adulte : 10€ - Tarif enfant : 5€
Billetterie : <https://www.billetweb.fr/grand-mere-moaa>

28/11/23 à 19h30
Concert Folk Songs

13/01/24 à 20h
Tout feu tout flemme

21/01/24 à 15h30
Concours chorégraphique

27/01/24 à 20h
"Grand-mère moâââ ?"

Les prochaines dates à retenir

**VENDREDI 24
NOVEMBRE**

**Remise des
récompenses
aux lauréats**

Salle du conseil en mairie



**SAMEDI 2 DÉCEMBRE
DE 10 H 00 À 18 H 00**

Marché de Noël

Complexe André Malraux



**VENDREDI 15
DÉCEMBRE À 20 H 00**

Concert Gospel

Entrée 5 €
Église du Village



**SAMEDI 10 FÉVRIER
À PARTIR DE 18 H 00**

Tournoi de belote

Salle du Grenier





BLOC-NOTES

Puiseux accueille deux nouvelles associations sportives

UN CLUB DE BASKET À PUISEUX

Le basket-ball est le plus populaire des sports de salle. C'est l'un des sports les plus rapides et athlétiques. Pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes, il fait la promotion du fair-play, et de l'esprit d'équipes. Les entraînements ont lieu le jeudi à partir de 18h00. Pour tout renseignement : Loutcho au 06 79 97 07 02. Nous vous attendons nombreux ! Le Président, GATIBELZA Franky



LE VOLLEY-BALL S'INSTALLE DANS NOTRE VILLE !

Le club Puiseux-en-France Volley-Ball (PFVB) créé le 6 octobre 2023, prend possession du nouveau gymnase Patrick RENAUD. Nous avons le plaisir d'accueillir les enfants dès l'âge de 12 ans et les adultes. Notre objectif est d'assurer l'initiation, la promotion et le développement de la pratique du volley-ball à Puiseux. Nous formons une belle synergie avec le club Marlysien de Volley-Ball (CMVB) afin que chaque sportif puisse trouver son plaisir que ce soit en loisir ou en compétition, en FSGT ou en FFVolley. En vue de la préparation de la rentrée de septembre 2024, les inscriptions sont ouvertes ! Vous pouvez d'ores et déjà venir faire un essai. Et pour assurer son développement nous recherchons des entraîneurs, n'hésitez pas à nous contacter : puiseuxvolley@gmail.com



PfVB Puiseux Volley



Marché de Noël Puiseux-en-France

**Samedi 2 décembre 2023
de 10h00 à 18h00**
Complexe André Malraux
(Route de Marly)

Vente de produits artisanaux, vin et chocolat chauds, manège gratuit pour les enfants et, en invité surprise...

LE PÈRE NOËL !

PUISEUX EN FRANCE

Gymnastique douce

Les cours de gymnastique douce ont repris au Grenier le jeudi matin de 10h00 à 11h00. Si vous êtes tenté(e) par l'expérience, vous serez coaché(e) par Birkan, professeure diplômée.

Pour tout renseignement, contactez Martine Poullié au 06 29 30 11 44



Préparez vos listes

De nouveau cette année, la boîte aux lettres du Père Noël sera accessible en mairie, du 2 au 16 décembre 2023. Pensez à indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour recevoir une réponse. Joyeux Noël aux petits et aux grands...



Démarchage abusif : signalez-vous !

Suite à de nombreux retours d'administrés ayant été démarchés par diverses entreprises pour des prestations d'audits énergétiques et de travaux d'isolation sur la commune, nous vous invitons à signaler tout litige sur ce lien www.signal.conso.gouv.fr.

Tribunes

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ « Ensemble Vers l'Avenir »

Appel à idées aux membres du comité de relecture...

Puiseux-en-France est une ville où il fait bon vivre. Depuis plusieurs années, les membres de la majorité municipale se sont fixé l'objectif de faire évoluer au mieux l'environnement quotidien des Puiséennes et des Puiséens, notamment en renforçant la qualité de nos équipements publics.

Au quotidien, nous agissons et mettons tout en œuvre afin que notre commune aille de l'avant dans tous les domaines, pour améliorer le cadre de vie de chacun, promouvoir l'école, enrichir le tissu associatif local et diversifier les manifestations culturelles.

À trois ans de la fin du mandat, vous pouvez compter sur l'ensemble des élus de la majorité municipale pour poursuivre son travail sans relâche.

La majorité municipale

EXPRESSION DE LA MINORITÉ « Solidaire pour ma ville »

Texte non transmis

Catherine GASTAN-KLUG

Numéros utiles

Permanence mairie : 06 86 21 88 08

Urgences médicales et SAMU : 15

SAMU social : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17 ou 112 (depuis un portable)

Police municipale : 0800 88 81 23

Gendarmerie de Louvres : 01 30 29 39 70

Puiséens vigilants

06 48 03 18 05 / 06 69 17 83 33
Référénts à appeler si vous constatez un événement anormal chez vos voisins ou dans la rue. L'appel déclenche une intervention immédiate de la gendarmerie nationale 24/24 heures - 7j/7

Groupe scolaire du Bois du Coudray

Place Girard Boisseau
Maternelle et élémentaire :
directrice, Madame Duraes
Tél. : 01 34 72 85 23

Groupe scolaire Marcel Pagnol

Place Jean Moulin
Maternelle et élémentaire :
directrice, Madame Lemaire
Tél. : 01 34 72 75 81



Permanences juridiques gratuites

*Sans rendez-vous
dans les mairies de :*

- Fosses : le 1^{er} samedi du mois de 10 h à 12 h
- Louvres : le 2^e et dernier mardi du mois de 18 h à 20 h
- Le Thillay : le 3^e samedi du mois de 10 h à 12 h
- Marly-la-Ville : le 3^e samedi du mois de 10 h à 12 h
- Survilliers : le 1^{er} samedi du mois de 10 h à 12 h
- Vémars : le 2^e samedi du mois de 9 h à 11 h
- Écouen : le 1^{er} samedi du mois (renseignements au 01 34 71 10 86)

État civil

Naissances

Aylin Altiok Phonesavanh le 09/07

Léon Cauvas le 16/07

Adam Grondin le 23/07

Jassim Grandi Houddak le 25/07

Enoah Poincelet le 26/07

Taina Marolany Bill le 01/09 à Puiseux-en-France

Bienvenue à ces petit(e)s Puiséen(ne)s

Mariages

Stéphane Coustenoble et Sylvie Bouvarel le 07/10

Kevin Teixeira et Catarina Costa Gomes le 07/10

Tous nos vœux de bonheur

Décès

Philippe Reot le 29/06

Hugues Guikempois le 07/07

Annick Néreau née Freulon le 10/09

Louis Pourade le 14/09

Etienne Aujoulat le 23/09

ean-Pierre Santos le 27/09

Le Conseil municipal adresse ses condoléances aux familles

Parlez-nous de vous !



La rubrique "Portrait" du *Puiseux Magazine* met en lumière le **métier**, les **talents** et **engagements**, le **parcours** ou l'**histoire** de Puiséennes et Puiséens. Si vous-même, ou l'une de vos connaissances, présentez un profil susceptible d'être mis à l'honneur lors de nos prochaines éditions, **n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : esimone@puiseux-en-france.fr**

Pas encore abonné à la lettre électronique de Puiseux-en-France ?

Pour recevoir les informations de votre commune par mail, la démarche est simple : rendez-vous sur notre site www.puiseux-en-france.fr et cliquez juste en dessous des actualités dans l'espace dédié. Vous pouvez vous inscrire en moins d'une minute, en saisissant votre nom et votre adresse mail.



COMPOTE DE PROD
PRÉSENTE

Le Monde de Peter Pan

LE 29 NOVEMBRE 2023 À 20H00

TARIF DE 10€ POUR LES ADULTES

ET DE 5€ POUR LES ENFANTS

ESPACE MAURICE BEJART, 1 RUE ERIC TABARLY, PUISEUX-EN-FRANCE



Espace
Maurice
BEJART

